

Votre conseiller Helfer Fritz, 061 277 66 66, fritz.helfer@pax.ch
Personne assurée Daniel Müller
Etat civil seul/e sans enfants
Canton / Municipalité Bâle-Campagne / Liestal
Confession protestant/e

Donnée de calcul

Base d'impôt:

Canton	100.00 %
Municipalité	66.00 %
Eglise	0.55 %

Revenu imposable	sans Terza PAX	avec Terza PAX	Prime Terza
Fédération	70'000 CHF	66'528 CHF	3'472 CHF
Canton	75'000 CHF	71'528 CHF	3'472 CHF

Montants des impôts

Revenu	sans Terza PAX	avec Terza PAX	Différence
Fédération	1'134 CHF	980 CHF	
Canton	7'404 CHF	6'858 CHF	
Municipalité	4'961 CHF	4'595 CHF	
Eglise	413 CHF	393 CHF	
Total	13'912 CHF	12'826 CHF	1'086 CHF

Taux fiscal limite 33.08 % 28.78 %



Avec une prime annuelle pour votre prévoyance liée de CHF 3'472, votre **épargne fiscale annuelle s'élève à CHF 1'086**

Ce calcul fiscal provisoire se base sur les dispositions juridiques de 2011 sous réserve des modifications de votre déclaration ou de l'estimation définitive par les autorités fiscales compétentes.

Cet aperçu sert uniquement à la comparaison, il ne constitue aucunement un document juridiquement valide.